TVA ET ŒUVRES D'ART

TVA à l'international, taxation sur la marge, cas spécifiques, etc.

OBJECTIFS

- Acquérir des réflexes pour identifier les problématiques TVA et fiabiliser les opérations.
- Apporter des solutions aux clients concernés par les régimes de TVA.

PUBLIC, PRÉREQUIS & NIVEAU

Galeries d'art, maisons de ventes aux enchères, Art advisors, collectionneurs, commisseurs-priseurs :

- Services Comptables & Financiers
- Administratifs, Logistiques, Régisseurs

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux Comptes
- Experts-comptables & collaborateurs

Prérequis : Bonne pratique des opérations et connaissance du vocabulaire lié au secteur.

Niveau :

☐ Professionnel	☐ Avancé	☑ Expert

MODALITÉS

Intervenant :
Avocate fiscaliste - Spécialiste Marché de l'Art.

Moyens pédagogiques & techniques :
Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires. Vidéo-projection.

Moyens d'évaluation :
QCM de connaissances en fin de formation.

COORDONNER, SUIVRE ET CONTRÔLER LES OPÉRATIONS À L'ACHAT ET À LA VENTE

- Définition des territoires
- L'état récapitulatif TVA et la déclaration statistique EMEBI (ex DEB)
- La Déclaration Européenne de Services : DES
- Le Document Administratif Unique : D.A.U
- La Déclaration de Chiffre d'Affaires : CA3
- Les mentions obligatoires sur factures
- Le registre de police
- Taux applicables aux œuvres d'art

DÉFINIR ET IDENTIFIER LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Assujettis-revendeurs
- Biens d'occasion
- Œuvres d'art : 7 catégories
- Objets de collection
- Objets d'antiquité

APPLIQUER LE RÉGIME DE TVA SUR LA MARGE ADÉQUAT

- Régime de taxation sur la marge
  - Champ d'application du régime de taxation sur la marge
  - Fonctionnement du régime de taxation sur la marge
- Options
- Facturations
- Opérations intracommunautaires

APPLIQUER LE RÉGIME DE DROIT COMMUN ADÉQUAT

- Acquisitions intracommunautaires
- Livraisons intracommunautaires
- Ventes à distance
- Importations / Exportations

CAS SPÉCIFIQUES

- Les artistes et ayant droit
  - Ventes d'œuvres d'art réalisées par des intermédiaires
- Les commissaires-priseurs
- Exonérations bénéficiant à certaines opérations
- Timbres de collections.

TARIFS par personne	1 JOUR 7 heures
Société	**820 € HT**
Cabinet d'expertise-comptable	**615 € HT**
Formation intra (France entière)	**Sur devis à partir de 1900 € HT**

Scannez pour choisir votre session de formation

Créé le 05/01/2022 - Mis à jour le 01/02/2024